

RASSEMBLER A GAUCHE

Comité de rédaction:

- David Bodet militant LCR
- Cyrille-Robert Broux, militant des Verts
- Amaury Couderc, militant socialiste progressiste
- Michelle Dospital militante associative
- Robert Duguet, militant du Mouvement des Citoyens
- Bernard Fischer, militant associatif
- Michel Galin, militant syndical
- Serge Guichard, militant du PCF
- Vincent Huet, militant de la LCR
- Sylvie Mayer, militante du PCF
- Roland Méricieux militant de la CAP
- Félix Millera
- Jean Sanchez, militant AREV

Directeur de publication:

Jacques Adrien, militant socialiste progressiste

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse numéro 11077

RAG: Amaury Couderc,
le Clos, Boissy-Sous-Saint-Yon 91790
tel.: 01.64.91.32.75

RASSEMBLER A GAUCHE

BULLETIN DE LIAISON POUR "RASSEMBLER A GAUCHE"

LES SALARIÉS ITALIENS CASSENT LA LOGIQUE DE MAASTRICHT.

par Robert Duguet

Sans doute il serait hasardeux de faire un parallèle rigoureux entre la situation politique de l'Italie et celle de la France : les institutions sont plus parlementaires et donnent une marge de manœuvre plus importante aux partis, donc aux citoyens qu'ils représentent ; il n'y a pas eu dans les deux dernières décennies une expérience de gestion social-démocrate et de dérive libérale comme en France ; c'est l'ancien PCI qui, sur la base du compromis historique avec le parti de l'église, assurait le rôle de la social-démocratie, sans toutefois toucher directement à la gestion de l'état...

Le parti des Refondateurs Communistes était entré dans la large coalition de centre-gauche de l'Olivier, sans toutefois participer à l'exécutif : démarche que, pour ma part, je comprends tout à fait. Faire gagner la gauche, oui ; s'engager sur le terrain

N° 88 octobre 1997
6è année de parution

COMMENÇONS PAR ÉCOUTER "LES NÔTRES"

par Amaury Couderc

Avec très très peu d'esprit critique, il est possible à ce jour de faire le catalogue des promesses non tenues, d'y ajouter les accords PS-PC et PS-Verts non respectés et de condamner sans retour ce gouvernement. A quoi cela mènerait-il ? A pas grand chose, sinon à constater que : comme chaque fois dans l'histoire de la gauche, le PS au pouvoir renie les promesses faites aux électeurs lorsqu'il est dans l'opposition et prend ses partenaires pour quantité négligeable.

Il est vrai, qu'à partir du moment où dès le début de la législature le PS a renoncé à "dépasser Maastricht" et a capitulé devant les exigences de l'Allemagne pour aggraver encore Maastricht par les accords d'Amsterdam, qu'à partir du moment où les responsables du PC ont accepté ces reniements de leurs propres accords, pourtant peu nombreux, passés avec ses alliés socialistes, la messe était dite.

Non seulement il n'y aura aucune avancée sociale conséquente, mais il y aura aggravation jusqu'à l'insoutenable des prélèvements, impôts et taxes diverses.

Ni les emplois jeunes, ni les 35 heures en l'an 2000 ne peuvent faire illusion.

* A en croire certains, les emplois jeunes seraient un succès parce que les jeunes se précipitent à 10 pour un seul emploi!...

Non, cela ne signifie pas que les jeunes soient satisfaits de ces emplois, cela signifie simplement qu'il y a énormément de jeunes qui veulent travailler et qui n'ont pas d'emploi... même précaire...

Un des leitmotivs des communistes aujourd'hui est de dire, il faut écouter les gens, il faut écouter les jeunes, il faut écouter les salariés, et bien, oui, écoutons les.

du programme démocrate chrétien de Massimo d'Alema, ami de Jacques Delors, non. La situation actuelle de la France serait un peu moins délétère, si des personnalités comme JP. Chevènement et R. Hue avaient fait le même choix. Dans une déclaration liminaire le jeudi 8 octobre, la direction du parti Refondateur, expliquait qu'il y avait " un risque de faire passer à toute force un pays comme l'Italie dans les critères de convergence inadaptés à son économie ". La charge du PRC s'appuyait sur un profond mouvement de refus dans le pays des lois récentes contre les retraites et les services publics, même si par ailleurs de fortes pressions sur la direction du PRC ont conduit celle-ci à se rendre aux intérêts de la " raison d'Etat ". A quoi peut servir un parti de refondation de la gauche, sinon à être dans ce type de contexte, le grain de sable qui permet de gêner l'application de la politique libérale ? Imaginons une réaction du même type .../...

"RASSEMBLER A GAUCHE" est le lien entre tous ceux et celles qui font le choix de se rassembler pour rechercher une issue à la crise qui secoue aujourd'hui la gauche.

"RASSEMBLER A GAUCHE" n'est pas une organisation politique formelle, c'est un lieu de débat et d'action ponctuelle. Il rassemble des hommes et des femmes impliqués dans différentes organisations traditionnellement de gauche, mouvements se réclamant de la gauche, écologistes, inorganisés, tous favorables au rassemblement.

Les articles seront signés et n'engageront que leurs auteurs.

LES SALARIÉS ITALIENS CASSENT LA LOGIQUE DE MAASTRICHT.

dans deux ou trois pays européens : ce serait la mort à brève échéance de la petite construction libérale de Maastricht. La position italienne aujourd'hui, avec ses limites sans doute, met en lumière l'extrême fragilité de cette construction européenne.

Dans ces circonstances je ne vois pas l'intérêt de se précipiter auprès du malade pour l'aider encore à respirer : c'est très rigoureusement ce que vient de faire la direction du PCF. Francis Wurtz expliquait dès jeudi 8 octobre : " il n'y a pas de crise à l'italienne en France... Dieu merci, je n'imagine pas qu'elle se produise ". Et Robert Hue décrochait son téléphone le même jour pour assurer François Hollande qu'il partageait le même point de vue. Au moins la situation italienne a sans nul doute pesé sur les résultats du sommet social sur l'emploi du vendredi 11 octobre. Dans la semaine qui a précédé, l'attitude des ministres du gouvernement français était pour le moins réservée sur les 35 heures : il ne fallait pas gêner la compétitivité des entreprises ! Jospin a t'il donné l'assurance d'une loi sur les 35 heures, qui ne s'appliquera du reste qu'au 1er janvier de l'an 2000 et il faudra regarder à la loupe ce qui se négociera dans les entreprises, que parce qu'il redoutait une situation à l'italienne ? Sans nul doute.

Preuve qu'il ne faudrait pas grand chose pour ruiner les efforts acharnés des tenants de gauche de la construction maastrichienne.

COMMENÇONS PAR ÉCOUTER "LES NÔTRES"

suite

Je me suis rendu la semaine dernière à l'Assemblée nationale à une rencontre citoyenne organisée par les jeunesses communistes sur le thème des emplois jeunes. Sur une trentaine d'interventions des jeunes, j'en ai relevé 27 qui n'avaient pas de mots assez durs pour critiquer ces emplois, quant aux syndicalistes présents dans la salle et qui sont intervenus, tous s'accordaient à dire qu'il fallait aborder ces emplois avec beaucoup de circonspection.¹ Alors, commençons peut-être par écouter "les nôtres".

* Quant aux 35 heures en l'an 2000, si l'on exclut de ces accords les entreprises de 10, voire 20 ouvriers (comme il en est fortement question), cela représente un peu plus d'un million d'entreprises et environ la moitié des salariés du privé. Cela augure mal pour la moitié restante... surtout lorsque l'on évalue à son juste poids la pression exercée par le maintien des critères de convergence au-delà de la signature du traité de Maastricht.

Dans le cadre de ce traité, la privatisation de l'ensemble du secteur public est inéluctable, la pression sur les salaires avec la remise en cause des avantages acquis également.

La hausse de la CSG, liée à la casse de tout notre système social, hérité de dizaines d'années de luttes sociales ne l'est pas moins.

Où est dans ces conditions "l'autre politique" ?

La fuite en avant au seul fait de refuser la crise ouverte, crise monétaire et crise européenne, ne fait que repousser l'échéance et alimente le nationalisme cocardier du seul Front National. La frilosité (pour le moins) de ce gouvernement vis à vis d'une politique d'immigration repensée et courageuse, fait le reste.

Si nous voulons construire une Europe qui corresponde à l'aspiration des peuples, il faut le courage politique d'affronter la crise européenne et refuser l'exigence des seuls critères financiers qui préparent à la construction de l'Europe d'Amsterdam.

C'est non seulement un choix de société, c'est aussi un choix de civilisation qui est en cause. □

¹ Un responsable national CGT-police a noté que les 30.000 jeunes embauchés dans la police représentent le tiers des effectifs et que de part la nature même des missions qui leur seraient dévolues, ces jeunes sans formation seront armés... cela se passe de commentaire...

La mine de Slim



Ce bulletin est le votre, aidez nous à le faire vivre.

Associez-vous à notre démarche en participant financièrement.

Nom Adresse n° rue

Prénom Ville

Je verse la somme de: 100 fr autre

Code postal

A retourner à A. Couderc, le Clos, 91790 Boissy-sous-Saint-Yon

LA "CARAMBOUILLE" AU COEUR DU SYSTÈME DE RETRAITE DES ÉLUS LOCAUX

Amaury Couderc, Conseiller régional d'Ile-de-France, assume la responsabilité totale et complète des informations suivantes.

Le 3 septembre 1997 l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) rendait son rapport concernant la CAREL (*) (Caisse Autonome de Retraite des Elus Locaux). Cet audit faisait apparaître un trou de 50 millions de francs dans la comptabilité de la CAREL.

A l'occasion du Conseil d'administration du 8 septembre Gérard Guelton, secrétaire général de la CAREL et subsidiairement adjoint de Tibéri à la Mairie de Paris, incapable de donner les justifications nécessaires donnait par contre sa démission. Le comptable était, lui, démissionné par le Conseil d'administration. Ce même Conseil d'administration opérait un remaniement et désignait Daniel Escolan, actuel directeur adjoint, comme directeur général.

Le 16 septembre, l'IGAS impose un administrateur provisoire pour six mois après avoir dessaisi l'équipe dirigeante qui avait, entre temps, ramené le trou de 50 à 35 millions de francs. Cet administrateur provisoire serait un inspecteur général de l'IGAS (neutre et indépendant !... sic). Souhaitons que cette affaire ne soit pas étouffée...

Aujourd'hui, les responsables de la CAREL sont dans l'impossibilité de confirmer que les sommes versées, par les élus ainsi que par les Mairies, Départements ou Régions et sensées servir aux versements de la retraite des élus locaux, départementaux ou régionaux, ne passeront pas par profits (pour certains) et pertes (pour d'autres). Ces mêmes responsables (ou irresponsables) ont en effet toutes les peines du monde à fournir la justification des garanties qui auraient dû être passées avec la Mutualité française, autrement dit à

"obtenir la garantie que les droits des élus étaient acquis et que les accords avec la Mutualité française étaient sincères". Il manquerait certains documents...

Une rencontre avec les représentants du gouvernement, des affaires sociales, des administrations concernées, des représentants de la caisse, n'a à ce jour confirmé aucune certitude sur les droits acquis des élus, mais à par contre décidé la convocation d'une assemblée générale qui procéderait à :

- l'élection d'un nouvel administrateur par les adhérents,
- la validation de la comptabilité.

Une plainte contre X a également été déposée.

Il a été décidé, à l'échelon "le plus élevé", qu'aucune lettre ne sera envoyée aux adhérents (cotisants) pour les tenir informés de cette "carambouille". La CAREL fera simplement parvenir dans environ une semaine un courrier aux Présidents des Conseils régionaux et aux Présidents des Conseils départementaux... charge à eux d'expliquer... l'inexplicable.

- Pourquoi refuse-t-on de tenir les élus directement informés ?
- Faut-il continuer à verser dans ce qui semble être un puits sans fond ?

(Il semblerait que les versements d'octobre aient été normalement effectués par l'administration du Conseil régional d'Ile-de-France. Ailleurs, qu'en est-il ?).

Ne faudrait-il pas verser ces fonds sur un compte à part ou à la caisse des dépôts ?

Toutes questions que les élus sont en droit de se poser.

Pourtant la seule question qui vaille au travers de cet épisode (grave pour certains élus qui risquent de voir leur retraite amputée mais qu'on peut tout de même relativiser puisqu'il ne touche qu'environ 4 000 élus) est sans aucun doute le principe même des retraites par capitalisation.

Que ce soient des élus de la République qui soient les premières victimes de cette "carambouille" illustre

parfaitement la responsabilité de ceux qui assumeraient la disparition des retraites par répartition (actuel système pour la majorité des salariés) au profit des retraites par capitalisation. Aujourd'hui cet épisode, pour le moins fâcheux devrait alerter à la fois la Droite, mais également le parti au pouvoir qui semble lui aussi vouloir s'engager dans cette voie en favorisant ce type de retraite au détriment des retraites par répartition. Alors...
□

* La CAREL offre aux élus, en contrepartie de la faiblesse des indemnités versées par l'IRCANTEC, dont le rendement est plus que modeste, une compensation sous la forme d'un régime d'épargne retraite individuelle par rente (retraite

par capitalisation) avec cofinancement de leur collectivité locale. Ce fond de retraite est réservé aux élus locaux percevant des indemnités de fonction. La CAREL assure (!) la retraite d'environ 4 000 élus locaux...



• **Manifestation à Paris le 1er novembre pour enterrer la circulaire Chevènement, départ de République.**

• **Manifestation nationale le 22 novembre pour l'abrogation des lois Pasqua-Debré et contre le projet Chevènement.**

EGAL-91 (CAP/AREV) lance sur le département de l'Essonne une campagne contre toutes les corruptions. La situation en Essonne sur ce terrain de la corruption est arrivée à un stade où il devient du rôle de tous les citoyens de dénoncer fermement cet état de fait, c'est dans cet esprit que "Rassembler à Gauche" s'associe à cette campagne en publiant le texte formulé par EGAL-91.

RÉHABILITER LA POLITIQUE EN ESSONNE

Il ne se passe pas un jour sans que le département de l'Essonne ou l'une de ses structures institutionnelles ou l'un de ses élus ne soient cités à travers des articles de la presse nationale et régionale. La vie politique devient malheureusement de moins en moins perceptible et crédible par nos concitoyens et impose aujourd'hui à ce que l'ensemble de la classe politique dirigeante mette fin à cette dégradation de nos institutions et à l'activité de ceux qui ont détourné des fonds et la confiance des électeurs. Sans ce retour à la clarté de gestion, à l'application stricte des lois votées par le Parlement, surtout celles liées au financement légal des partis politiques, les valeurs sur lesquelles se fondent notre démocratie continueront à être bafouées et à provoquer inévitablement la montée des extrémistes et en particulier le Front National. La justice

doit pouvoir faire son travail sans entrave afin de débarrasser la scène politique des acteurs peu scrupuleux qui gangrèment et bloquent toute démarche anti-corruption.

Les instances départementales d'EGAL-91, relayées par ses élu(e)s, appellent la population et l'ensemble des partis politiques à réfléchir sur les conséquences graves pour l'avenir de notre département d'une non-prise de conscience du phénomène actuel.

EGAL-91 demande d'urgence la mise en place :

- d'une commission d'enquête permettant l'accélération du traitement des dossiers départementaux mettant en cause des personnalités politiques;

- d'un audit des comptes du conseil régional;
- d'une charte de bonne conduite de l'ensemble des élus et formations politiques de notre département sur la question des marchés publics.

Il est temps de faire de la politique "autrement" pour recréer la fonction politique et donner à nouveau confiance aux Essonnais par l'application d'une moralisation des règles de financement de la politique en Essonne.

EGAL-91 exige la démission de tou(te)s les élu(e)s ayant une responsabilité dans la conduite délictueuse de notre département. □

Les porte-parole d'EGAL-91

SOLEIL : LE GOUVERNEMENT DOIT PRENDRE POSITION EN URGENCE

Amaury Couderc, Conseiller régional d'Ile-de-France, s'est étonné que la presse se soit fait l'écho de la décision du gouvernement de suspendre la réalisation du Très Grand Equipement (TGE) de rayonnement synchrotron baptisé projet SOLEIL.

La plupart des autres Etats industrialisés se sont dotés de centres nationaux de rayonnement synchrotron : en Europe, l'Allemagne en possède 5, la Grande-Bretagne 2, le Suède, l'Italie 1, la Suisse 1 (en construction) alors que la France n'en compte pas un seul.

Si cette information était confirmée, il s'agirait d'une très grave atteinte à la recherche francilienne et nationale, alors qu'il est au contraire urgent que l'Etat s'engage pour maintenir à la France son 4e rang de puissance scientifique du monde.

Les élus attendent que le gouvernement dissipe en urgence l'émotion créée parmi la communauté scientifique et l'ensemble des personnels du LURE(*) et d'Orsay, en précisant ses intentions concernant SOLEIL. □

(*) LURE : Laboratoire pour l'Utilisation de Rayonnement Electromagnétique, dont les équipes de chercheurs et les personnels sont à l'origine du projet SOLEIL.

Réunion publique LCR en région parisienne

L'actualité du Che

Avec notamment :
Paco Ignacio Taïbo II
Janette Habel
Michael Löwy
Jean Ziegler

mercredi 12 novembre, 20 heures

Salles des fêtes de la mairie de Montreuil
(M° Mairie-de-Montreuil)

Le Conseil des ministres a examiné les deux projets de loi Chevènement et Guigou. Le premier se fixe l'objectif de "mettre en oeuvre une politique d'intégration" "sans renoncer à la maîtrise des flux migratoires". Le ministre de l'Intérieur a réaffirmé son opposition à la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. Le second texte propose de revenir au principe du droit du sol, mais ne le rétabli pas intégralement à la naissance. A gauche ces textes continuent de faire l'objet de critiques.

La réaction de Serge Guichard

UNE PROBLÉMATIQUE À RENVERSER

Serge Guichard, membre du Comité national du PCF, chargé des questions d'immigration, fait part de la réflexion engagée par les communistes dans ce domaine. Propos recueillis par Anne Cicco

Dans leur philosophie globale, les projets de loi Chevènement-Guigou rompent-ils avec l'esprit de suspicion et de répression qui caractérisait les lois Pasqua-Debré ?

Je crois que, en dépit de quelques mesures positives, ces projets de loi ne rompent pas avec la logique d'ensemble des lois précédentes. Des propositions facilitent certains regroupements familiaux, améliorent la circulation de certaines catégories de personnes ou atténuent certaines tracasseries administratives mais globalement ce qui faisait de l'immigré un suspect en puissance, ce qui faisait de ces lois des lois d'exception, l'immigration échappant alors au droit commun, n'est pas levé. Rappelons que, dans ces projets, les modifications d'articles concernent seulement un tiers des lois Pasqua-Debré.

Dans ce cadre, les quelques mesures positives ne vont pas se heurter à une logique d'ensemble inchangée ?

C'est le cas pour plusieurs propositions. On va, par exemple, améliorer la circulation et la carte de séjour des scientifiques. Si ces facilités ne sont pas assorties d'objectifs forts de codéveloppement et de coopération entre le pays d'origine et le pays d'accueil, cela peut se traduire par une "vampirisation" des forces vives des pays d'origine. D'autre part, cette sélectivité du type de

migrants pose question. Ne risque-t-elle pas d'entraîner par nature des discriminations entre différents types d'immigrés ?

Autre exemple : les projets soulignent la nécessité d'améliorer certaines dispositions administratives. C'est une bonne chose, mais le droit discrétionnaire des préfets et des administrations n'est pas, par ailleurs, aboli.

Ce désir de consensus se caractérise aussi dans les propositions sur le code de la nationalité...

Le droit du sol n'est pas restauré puisqu'un enfant doit attendre ses 18 ans pour obtenir la nationalité française. Quel va être alors son statut de la naissance à la majorité ? Ces jeunes vont se retrouver confrontés à un certain nombre d'actes administratifs ou de la vie sociale qui vont leur rappeler qu'ils n'ont pas encore la nationalité française. Ne serait-il pas préférable, comme le préconisent les communistes, de donner la possibilité aux parents immigrés de demander la nationalité pour leur enfant ?

Plus généralement, que proposez-vous ?

Il y a, en France, un besoin de débat et de réflexion sur une nouvelle politique d'immigration. Je regrette vivement à ce titre que les recommandations formulées

par la commission nationale consultative des droits de l'homme et le débat mené par de nombreux intellectuels et responsables d'associations n'aient pas été prises en compte par le gouvernement. Les communistes s'inscrivent dans cette discussion avec des propositions qui renversent complètement la problématique. Nous souhaitons partir des individus, dont les immigrés, et travailler avec eux. Réfléchir avec eux à l'acquisition de la citoyenneté, aux voies de l'intégration, aux intérêts mutuels entre le pays d'origine de l'immigré et la France, à une transformation des rapports Nord-Sud. Et dans ce cadre, évidemment, intervient la nécessaire souveraineté nationale sur les contrôles de circulation. Mais cette donnée doit être un élément d'une politique de l'immigration, non point son point de départ.

Comment, concrètement, cette citoyenneté peut-elle s'exprimer ?

Le droit de vote aux élections locales est un élément de réponse. Il y a aussi la question de traitement de l'immigration dans le droit commun : l'assemblée générale de l'ONU a demandé à tous les états de proscrire une loi d'exception sur l'immigration. Cette réflexion, en termes de citoyenneté, d'égalité, de droits et de respect du droit, constitue aussi un point d'appui pour faire reculer les discriminations et le racisme. □

FORTE CONTRADICTION ENTRE LES 35 HEURES ET LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

par Sylvie Mayer

Emplois-jeunes, CSG, immigration, services publics, élections régionales... C'est à travers ces quelques dossiers d'actualité que le Comité national du Parti Communiste a examiné les 10 et 11 octobre sa façon de travailler. Par-delà l'examen de notre propre activité, c'est le développement en grand dans le parti d'une culture de débat qui nous intéresse. Le débat entre nous et avec les citoyens, individuellement et collectivement à travers les associations, les institutions, les partis politiques, les syndicats est naturel et nécessaire si nous voulons être

pertinents, en phase avec une société qui bouge, quoique nous décidions et quelle que soit notre action. Bien entendu, nous sommes un parti politique, ce qui signifie que le débat et le travail d'élaboration collective n'ôte pas le besoin d'une orientation majoritaire qui conduit à des décisions et des actions.

C'est en étant à l'initiative de débats ouverts et pluralistes débouchant sur des actes concrets, que nous sentons que nous pouvons être utiles à la société. C'est le sens de notre

FORTE CONTRADICTION ENTRE LES 35 HEURES ET LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

suite

proposition d'ouvrir des espaces citoyens. Au-delà de notre organisation en cellules, c'est une nouvelle façon de faire de la politique, au plus près des exigences des citoyens qui veulent aujourd'hui participer à la construction politique de façon conviviale, sur leur lieu de vie ou de travail. Nous pouvons dans ces espaces examiner et chercher à résoudre ensemble les contradictions auxquelles la société française est aujourd'hui confrontée, du fait de ses évolutions, de ses mutations, des "contraintes européennes et mondiales". Reprenons pour illustrer les quelques termes de débat qui ont traversé notre Comité national, comme ils traversent aujourd'hui la société. La CSG : nous restons attachés à une sécurité sociale par cotisations et hostiles à la fiscalisation qui lie son budget au budget de l'Etat, et ôte son rôle primordial à l'entreprise. En même temps aujourd'hui, nous voulons que la sécurité sociale soit celle de tous les citoyens, par-delà les seuls salariés. Comment opérer pour financer cet objectif et faire contribuer les revenus financiers sans aller à la fiscalisation ? Il y a besoin de travailler à cette question avec tous les intéressés, en défendant des principes qui nous semblent justes, sans se figer sur la situation actuelle. Il y a aussi besoin de travailler à une gestion plus démocratique de la sécurité sociale. Autre exemple, celui de l'emploi-jeune. Nous avons dit à plusieurs reprises et à plusieurs voix, nos interrogations sur ce dispositif et ses risques de création d'un statut de salarié à part, des risques de pérennisation de la flexibilité. Nous avons en même temps considéré que ce pouvait être un point d'appui, un tremplin pour développer des emplois, des qualifications pour les jeunes. Ceux-ci y voient un moyen de sortir de la précarité, voire de la galère, sans se faire d'illusion, c'est-à-dire prêts à lutter pour obtenir des améliorations, de vrais emplois salariés durables. Là encore besoin de débat non pour le débat mais pour élaborer des propositions et agir pour leur mise en oeuvre. Pour ce qui concerne l'immigration, nous avons aussi affirmé clairement et à plusieurs reprises notre engagement pour l'abrogation des lois Pasqua-Debré, ce que refuse le projet de loi. En même temps nous constatons que ce projet - en débat et donc encore susceptible d'être amélioré par la majorité de gauche - comporte de nombreux éléments positifs. Le mouvement actuel pour la reconnaissance de tous les sans-papiers qui en font la demande (près de 20 000 signatures à ce jour) va certainement interférer avec la décision finale, et nous y sommes attachés. Ces quelques exemples pour illustrer notre volonté de participer et de faire participer au débat pour élaborer des solutions alternatives durables. Nous ne voulons être "ni mouche du coche, ni soutiens inconditionnels des actions gouvernementales" et nous sommes conscients de notre apport dans plusieurs des initiatives gouvernementales, emploi, taxation des grandes entreprises, allocation de rentrée scolaire, transport et logement, le devenir d'Air-France et de la SFP, et bien évidemment les 35 heures.

Nous voyons bien la forte contradiction qui existe entre la décision positive de Lionel Jospin d'aller aux 35 heures par une loi-cadre et sa volonté de poursuivre l'accomplissement du traité de Maastricht et de la monnaie unique. C'est ce qui a motivé deux initiatives de notre part.

Première initiative, une lettre de Robert Hue à Lionel Jospin, proposant que la France engage des discussions avec ses

partenaires pour une réorientation de la construction européenne vers une Europe sociale, de progrès, de paix et de sécurité, ainsi que nous nous y étions conjointement engagés dans la déclaration PC-PS du 29 avril, et pour une consultation des français. Deuxième initiative, une adresse interactive des communistes aux autres citoyens, afin que chacun puisse donner son avis avant un rassemblement le 18 janvier où l'exigence d'un référendum sera réaffirmée.

Ce Comité national mérite donc l'attention de tous ceux qui souhaitent la réussite d'une politique véritablement de gauche, et pensent que le Parti communiste peut y jouer un rôle. □

Quand le PCF décolle de Roissy

PAS gênés, des élus communistes du Val-d'Oise ont défilé dimanche dernier à Paris pour protester contre la construction des deux nouvelles pistes de l'aéroport de Roissy, une odieuse décision due à Gayssot, ministre communiste des Transports. On a frôlé le crash quand la manifestation est passée place du Colonel-Fabien sous les fenêtres du PCF, et que des cris ont fusé : « Gayssot, démission ! »

Heureusement, les élus communistes (et écologistes) avaient pris la sage décision de quitter le cortège quelques rues plus tôt. Alors que les organisateurs revendiquaient 10 000 manifestants, la préfecture de police n'en apercevait que 1 700. Un écart qui s'explique facilement : il doit s'agir de tous les camarades qui ont cru bon de quitter le cortège avant de passer devant le siège du Parti.

C'est la preuve que le PCF a bien changé : avant il prenait les trains en marche, maintenant il quitte les manifs avant l'arrêt.



« Le Canard enchaîné »

Cher camarade et ami lecteur,

Ce n'est pas une clause de style que de dire et répéter que "Rassembler à Gauche" est **totalemment** indépendant de toute organisation politique : **c'est un fait.**

Sur le plan de la liberté d'expression, du pluralisme à gauche, de l'indépendance rédactionnelle, cela présente certainement des avantages, sur le plan financier, cela signifie simplement que nous ne pouvons compter que sur la participation des lecteurs et amis de notre journal.

Après 5 années de parution, "Rassembler à Gauche" présente un déficit cumulé d'environ 8000 F; c'est peu si l'on considère les efforts constants pour élargir la diffusion ainsi que les actions menées, c'est beaucoup pour les camarades qui assurent l'avance de cette somme.

Merci de nous faire parvenir votre participation de 100 Fr ou plus pour l'année.

Le Comité de rédaction,